



Location de vehicule/jour de retard

Par **Arthur75**, le **27/09/2011 à 18:36**

Bonjour,
Suite à la Gay pride 2011, j'ai voulu rendre le véhicule à gare de Lyon, (Paris12) car les rues menant à la roquettes, (Paris11) étaient bouché, mais les personnes de l'accueil m'ont simplement dit que je pouvais la faire stationner, ils me réclament 1 jour de plus ! (sans avoir tenu compte de mes messages).
La personne qui me l'a finalement réceptionné le lendemain m'a dit qu'ils "auraient dû". Je sais pas quoi faire vu que les communications ne vont que dans un sens !

Par **amajuris**, le **27/09/2011 à 20:38**

bjr,
les mails et sms n'ont aucune valeur juridique.
cdt

Par **Arthur75**, le **28/09/2011 à 16:44**

Qui vous parle d'sms ?
Je l'ai l'ai contacté sur leurs sites et par téléphone !
Pour les valeurs juridiques je m'en passerai bien pour le moment, le problème est de leurs cotés, ça coule de source et persisté à me facturer devient du harcèlement, nan ?

Par **mimi493**, le **28/09/2011 à 16:48**

Si votre contrat indiquait que vous deviez la remettre à un endroit, vous deviez le faire